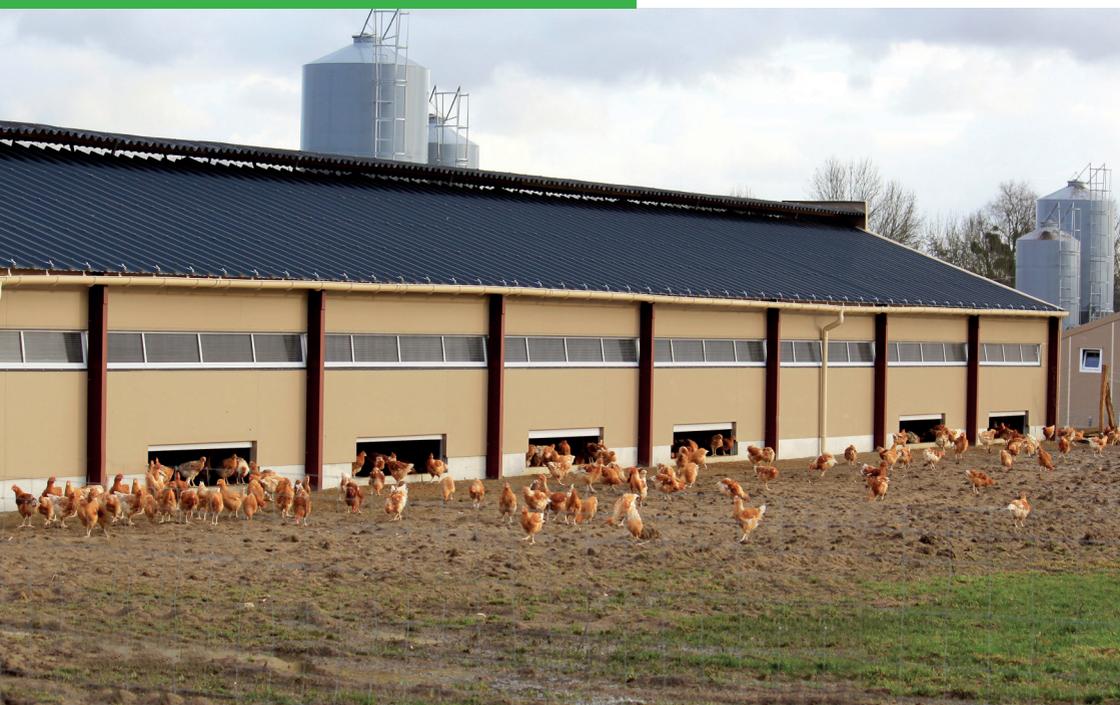


Les conseils Prévention agricole de Groupama  
pour vos activités professionnelles

## INSTALLATION D'ALARMES DANS LES BÂTIMENTS AGRICOLES

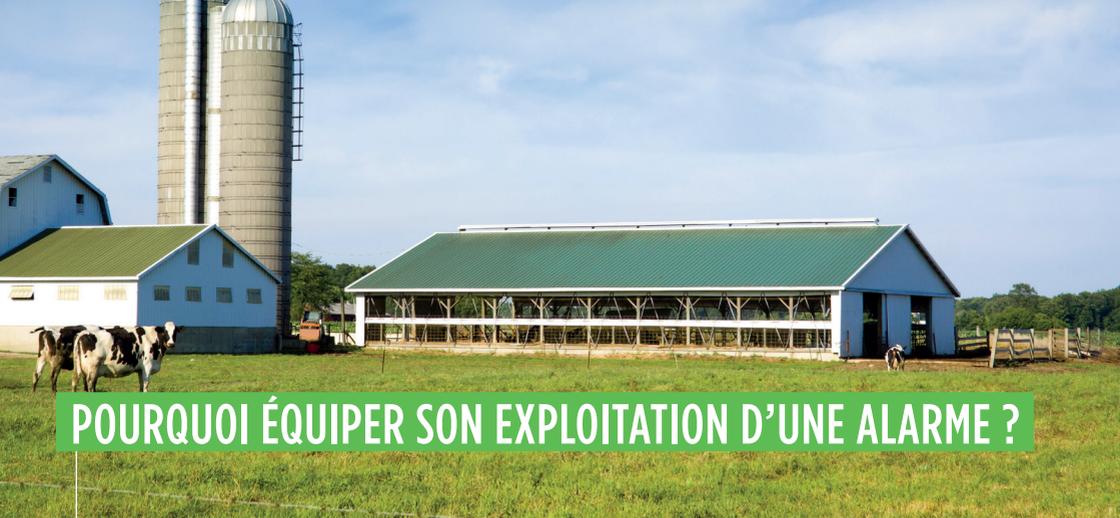


[groupama-agri.fr](http://groupama-agri.fr)



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

vivons  
prévention



## POURQUOI ÉQUIPER SON EXPLOITATION D'UNE ALARME ?

- Une interruption de l'alimentation électrique est imprévisible et hors de votre contrôle.
- Votre présence est impossible 24h/24 dans les bâtiments et vous ne pouvez ni tout voir ni être partout en même temps.
- Un orage est toujours à redouter car, non seulement il peut entraîner la défaillance des installations techniques, mais également du système d'alarme lui-même.

### ○ UNE INSTALLATION D'ALARME EFFICACE ET FIABLE C'EST :



Une installation **adaptée**  
aux besoins et aux bâtiments  
de chaque exploitant



Une alarme **mise en place**  
par des installateurs qualifiés  
qui vous donnent les instructions  
pour **une utilisation optimale**  
du système



Une alarme **régulièrement**  
entretenu et vérifiée

### ○ INSTALLATION ÉLECTRIQUE

L'interruption de l'alimentation électrique est un des risques majeurs dans les exploitations.

La continuité de service est impérative et elle est notamment conditionnée à la sélectivité électrique de votre établissement.

De plus, afin de pallier à une coupure générale du réseau électrique, nous vous recommandons la présence d'un **groupe électrogène** (à démarrage automatique) adapté à votre activité. Rapprochez-vous de votre conseiller prévention Groupama afin d'être orienté vers la solution la plus adaptée.

**Une protection adaptée de votre système d'alarme contre les surtensions (foudre...) est essentielle.**

# COMMENT FONCTIONNE UN SYSTÈME D'ALARME ?

1

Détection  
des défauts

Capteurs



2

Traitement  
des informations

Centrale d'alarme



3

Transmission  
de l'alarme

Alarme sonore  
sur site



Alarme  
à distance



4

Intervention  
immédiate sur site

**Attention**

Le déclenchement d'une alarme non suivi d'une intervention rend l'équipement inutile.

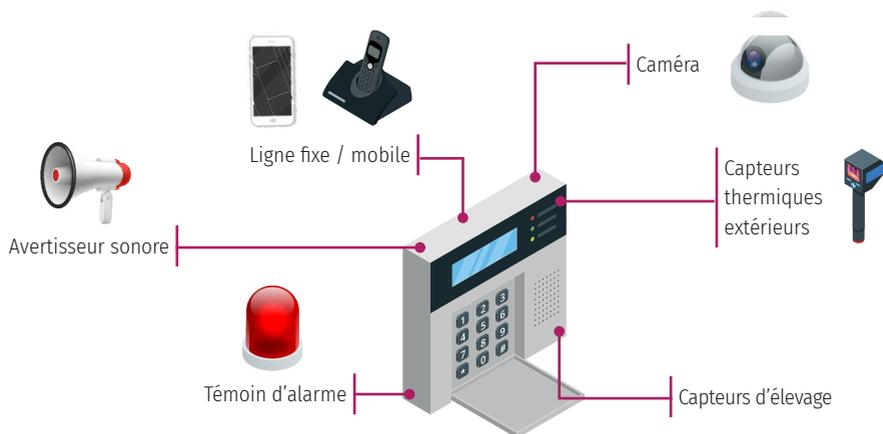
**Visualisation du statut de l'alarme**

(défauts, alarme en service, alarme désactivée, etc.)

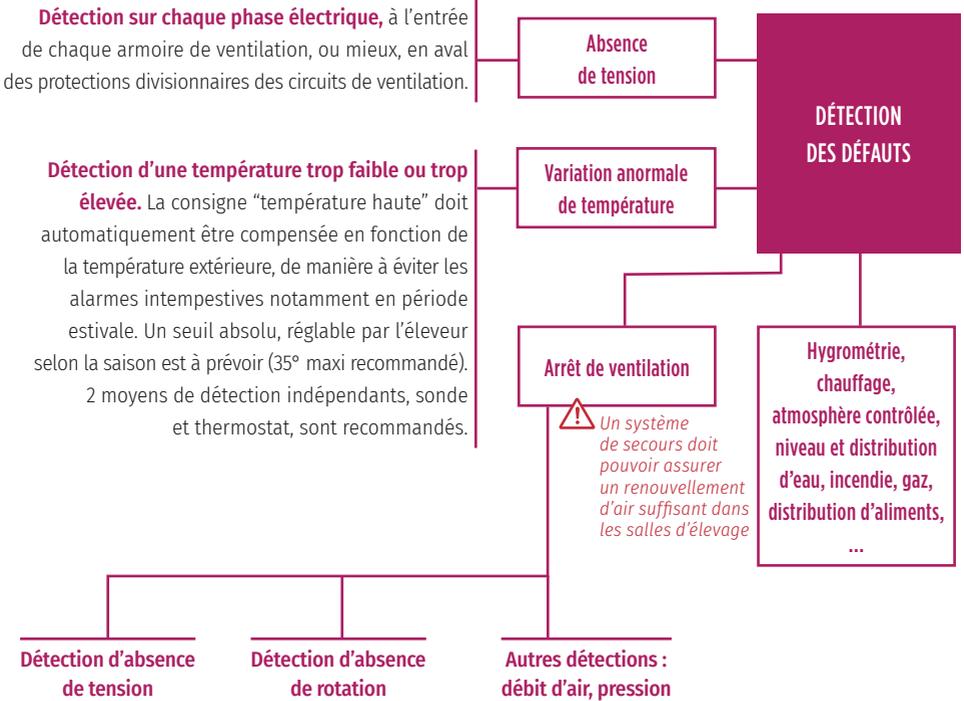
## FLASH INFORMATION

L'arrêt des lignes RTC (réseau historique de service téléphonie fixe) va être progressif sur l'ensemble du territoire. De ce fait, il convient de remplacer cette technologie filaire par un autre mode de transmission fiable et efficace.

**Rapprochez-vous de votre conseiller prévention Groupama afin d'être orienté vers la solution la plus adaptée à votre activité.**



# EXEMPLE D'INSTALLATION D'ALARME POUR UN ÉLEVAGE



## FOCUS SÉLECTIVITÉ ÉLECTRIQUE : PROTÉGER VOTRE ALIMENTATION

### Dans l'exploitation :

- Le disjoncteur général de l'exploitation est sélectif.
- L'alimentation électrique de chaque bâtiment est totalement indépendante et comporte une protection spécifique adaptée à son origine.

**Dans le bâtiment :** Les circuits de ventilation sont séparés des autres circuits (lumière, prises de courant...).

**En fonction du nombre d'animaux :** La ventilation est divisée en plusieurs circuits distincts.

## ⊙ RÉCEPTION ET MISE EN SERVICE

**Il est conseillé de faire analyser votre installation par votre conseiller prévention Groupama.**

Elle doit être réalisée par des professionnels qualifiés.

L'installateur doit vous expliquer le fonctionnement du matériel et vous remettre la notice d'installation et d'utilisation.

Nous recommandons fortement que la réception de l'installation se concrétise par la rédaction d'un Procès-verbal.

## ⊙ TRANSMISSION DE L'ALARME

Une alarme sur site ainsi qu'une alarme à distance sont indispensables.

L'alarme sur site doit s'effectuer au moyen d'un signal sonore audible de l'élevage et de l'habitation (si cette dernière se trouve à proximité). Nous recommandons un report d'alarme dans l'habitation.

**L'alarme à distance doit permettre à une personne, non présente sur l'exploitation, d'être informée en temps réel de l'émission de cette alarme.** Cette transmission doit être sécurisée et nécessite un acquittement (validation de prise en compte).

## ⊙ TÉLÉSURVEILLANCE

Le raccordement à un centre de télésurveillance agréé est recommandé.

La réception des appels par cette centrale **permet le traitement 24h/24, 365 jours par an, des anomalies détectées.**

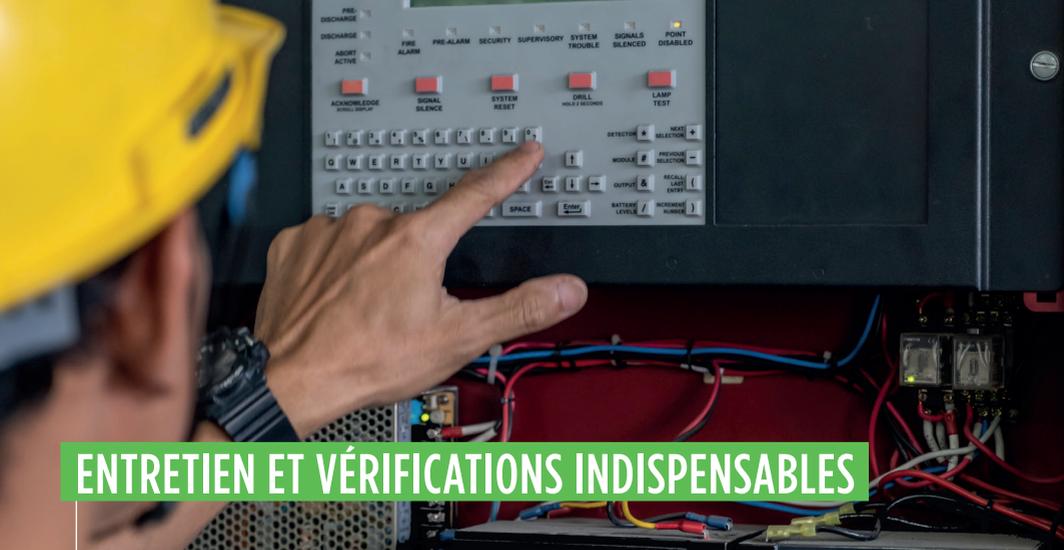
Ce dispositif permet de joindre une liste de personnes et d'appliquer les consignes prédéterminées.

## ⊙ INTERVENTION

**Le déclenchement d'une alarme non suivie d'une intervention rend l'équipement inutile.**

**L'objectif de l'installation d'une alarme est de prévenir et de faire intervenir sur le site une personne capable de régler l'incident ou l'anomalie au plus vite.**

- C'est une personne de votre entourage (famille ou salarié) ou vous-même qui serez désigné pour intervenir.
- Des procédures claires, connues et affichées à proximité de la centrale d'alarme sont indispensables :
  - Que faire en cas d'alarme ?
  - Qui contacter en cas de problème ?
- Le fabricant ou installateur peuvent vous apporter des conseils en cas de besoin.



## ENTRETIEN ET VÉRIFICATIONS INDISPENSABLES

**Il est fortement recommandé de souscrire un contrat de maintenance auprès d'un professionnel incluant :**

- La **vérification complète** et annuelle du dispositif d'alarme.
- L'**entretien général** de l'installation.
- Le **remplacement des capteurs** défectueux.
- Le **remplacement des batteries** selon la périodicité définie par le fabricant.

### ○ VÉRIFICATIONS RÉGULIÈRES ET INDISPENSABLES

QUAND ?	COMMENT ?
<b>Chaque semaine</b>	Au moyen du bouton test de l'alarme
<b>Tous les mois et systématiquement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avant le chargement du bâtiment</li> <li>- après un incident</li> <li>- après un orage</li> </ul>	<b>En provoquant vous-même un défaut, tel que :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ouverture d'un dispositif différentiel</li> <li>- l'arrêt de ventilation</li> <li>- la modification de la consigne de température</li> <li>- la coupure de l'alimentation de l'alarme (test batterie)</li> </ul>

**Nous vous rappelons qu'il est indispensable de bien réaliser la maintenance préventive et l'entretien de vos installations sensibles et vitales pour votre exploitation (installations électriques, système de ventilation, etc.).**

## FAIT MARQUANT

- Un exploitant a construit en 2019 un bâtiment d'élevage avicole plein air de 2 100 m<sup>2</sup> en ventilation dynamique avec groupe électrogène et un système d'alarme. Sa centrale d'alarme a été complétée d'un transmetteur téléphonique filaire et GSM avec une carte sim multi-opérateurs pour sécuriser au mieux son cheptel de 40 000 poules.

Un violent orage s'abat sur le secteur et provoque la destruction de nombreuses lignes électriques et télécoms aux alentours.

L'installation électrique de l'élevage se coupe et l'inverseur du groupe électrogène est endommagé par la surtension, empêchant son démarrage.

L'élevage est sans ventilation. L'alarme se déclenche et transmet aussitôt l'information à l'éleveur via le transmetteur GSM, la ligne filaire télécom étant hors service. Il intervient dès réception du message d'alerte en se rendant sur place.

**Grâce à son système d'alarme, l'éleveur est intervenu rapidement et a sauvé son cheptel.**



# Grâce à son réseau unique d'experts en prévention et en ingénierie des risques, Groupama vous guide pour vous protéger et pérenniser votre activité



## Groupama Prévention : une offre complète et personnalisée

- Des conseils et informations sur les risques.
- Un accompagnement à chaque étape de votre projet.



## Un accompagnement pédagogique par un réseau unique de plus de 100 experts

- Un plan prévention personnalisé.
- Des actions de sensibilisation pour vous et vos salariés.



## Des services innovants

- Des services adaptés aux nouveaux usages pour veiller simplement sur votre exploitation.
- Des outils de précision pour mieux détecter les risques.



## Un écosystème de partenaires Groupama

- Des partenaires techniques pour vous accompagner.
- Une communauté de sociétaires et un réseau d'administrateurs Groupama pour échanger.

Parlez-en  
à nos experts  
dédiés.



Votre conseiller



groupama.fr



Appli Groupama  
et moi<sup>(1)</sup>



(1) Disponibilité des fonctionnalités et des documents en ligne variable selon vos produits et votre caisse régionale.

**Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés dans ce document, se reporter aux contrats ou voir auprès de votre conseiller Groupama.**

Groupama Assurances Mutuelles, pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles - Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - 343 115 135 RCS Paris. Entreprises régies par le Code des Assurances.

Document et visuels non contractuels - Réf AGRI 07/2022 EB.  
Photos : D.Tadevosian, MaxyM, Golf2532/Shutterstock, Adobe Stock - www.agence-upco.com

Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé "Imprim'Vert" ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.

